



Association Le Jardin Aux P'tits Oignons
1, rue des Bergers, 75015 Paris
Email : contact@lejardinauxpstitsoignons.org
Site : www.lejardinauxpstitsoignons.org

RAPPORT D'ACTIVITES 2013

L'Association Le Jardin Aux P'tits Oignons ayant été créé fin octobre 2012, ce premier rapport d'activités détaille les activités réalisées à la fin de l'année 2012 ainsi qu'au cours de l'année 2013.

1. Les objectifs de l'Association en 2013

- Structurer l'Association et établir ses bases de fonctionnement ;
- Mettre en place un partenariat avec la Ville de Paris pour la création d'un nouveau jardin partagé dans le 15^{ème} arrondissement ;
- Recruter des adhérents ;
- Lancer les activités d'aménagement du jardin, de jardinage, et d'échanges parmi les adhérents.

Ces objectifs ont tous été réalisés en 2013, grâce à la mise en œuvre des activités ci-dessous.

2. Activités réalisées en 2013

2.1. Création de l'Association

- **Rédaction des statuts** (sept-oct. 2012).
- **Assemblée Générale Constitutive** tenue le 10 octobre 2012, et ayant validé : (1) la création de l'Association ; (2) l'adoption des statuts ; et (3) la constitution du premier Bureau, composé de Marion Allet (Présidente), Anne-Laure Buzon (Trésorière), Isabelle Herville (Secrétaire) et Nicole Nazem (Secrétaire Adjointe).
- **Déclaration de l'Association à la Préfecture** réalisée le 31 octobre 2012.
- **Parution au Journal Officiel** du 17 novembre 2012.
- **Ouverture d'un compte en banque** auprès du Crédit Agricole.
- **Souscription à une assurance** « association » auprès de la MATMUT.
- **Ouverture d'un compte SIMPA** (Système d'Information Multi-services des Partenaires Associatifs) permettant de réaliser en ligne certaines démarches auprès de la Ville de Paris.

2.2. Soumission et validation du projet de jardin partagé

- **Soumission** à la Mairie du Quinzième arrondissement d'une **proposition de projet de jardin partagé** au sein du Square des Cévennes (11 octobre 2012)
- **Rencontre avec la Cellule Main Verte** (novembre 2012)
- **Validation lors des Conseils d'arrondissement** des 18 mars 2013 (accord de principe sur la création du jardin partagé) et 3 juin 2013 (validation du budget pour l'aménagement initial du jardin partagé)
- **Signature d'une convention cadre** d'occupation et d'usage pour la gestion d'un jardin collectif, entre l'Association et la Ville de Paris / Mairie du XVème, le 24 juin 2013.
- **Etats des lieux du jardin**, effectué le 5 juillet 2013 avec les représentants de la Ville de Paris et de la Mairie d'arrondissement.
- **Intégration dans l'annuaire des jardins partagés** de la Ville de Paris : http://www.paris.fr/pratique/jardinage-vegetation/jardins-partages/liste-des-jardins-partages/rub_9111_stand_24892_port_22123 (août 2013)
- **Suivi des travaux d'aménagement du jardin effectués par les services de la Ville de Paris** (délimitation du jardin, apport de terre, mise en place de la clôture, de l'arrivée d'eau et de la cabane à outils).
- **Fiche de synthèse historique** du Square des Cévennes reçue le 13 octobre 2013.

2.3. Recrutement des adhérents

- **Rédaction du bulletin d'adhésion 2013**, précisant le montant des cotisations fixé par le Bureau.
- **Création d'un site internet** (www.lejardinauxp titsoignons.org), hébergé par 1and1, permettant notamment aux personnes intéressées d'obtenir des informations sur les modalités d'adhésion à l'Association et de télécharger le bulletin d'adhésion.
- **Communication sur la création du jardin partagé** :
 - Présentation du projet lors du Conseil de Quartier du mercredi 20 février 2013.
 - Réunion d'information organisée à la Maison Communale le 21 mars 2013, ayant rassemblé une dizaine de personnes intéressées par le projet.
 - Publications dans InfoQuinze : 1 article dans le numéro 17 (juin-juillet-août 2013) et 1 article dans le numéro 19 (déc. 2013 – janv. Fév. 2014) ; ainsi que dans Quinze : 1 article dans le numéro 30 (été 2013).
- **Traitement des demandes d'adhésion**, validation des adhésions par le Bureau (selon l'ordre d'arrivée), et mise en place d'une liste d'attente.

2.4. Organisation et animation de la vie du jardin

- **Rédaction du règlement intérieur**, qui fixe les règles générales de fonctionnement de l'Association et du jardin partagé (règlement approuvé par le Bureau lors de la réunion du 15 avril 2013). Ce règlement intérieur a été rédigé en se basant sur les bonnes pratiques conseillées par 12 autres jardins partagés de Paris, lors de visites effectuées par le Bureau en septembre 2012.
- **Inauguration du jardin partagé** le 29 juin 2013, avec fanfare et ateliers de rempotage organisés par la Mairie du Quinzième arrondissement.
- **Elaboration du plan d'aménagement** du jardin (juin-juillet 2013).
- **Mobilisation des adhérents pour la mise en place des parcelles** : délimitations, creusement des chemins, mise en place des buttes (juillet 2013).
- **Attribution des parcelles**, par le Bureau, selon les souhaits émis par les adhérents : jardinage en solo, en binôme, ou collectif (28 juillet 2013).
- **Mise à jour régulière du site internet**, avec notamment la mise en ligne de photos permettant de suivre l'évolution du jardin au fil des saisons.
- **Mise en place d'un composteur**, généreusement donné par le Jardin Vert-Tige (sept. 2013).
- **Désignation de 2 « responsables compost »**, qui ont pu bénéficier d'une formation informelle auprès des responsables compost du Jardin des Périchaux (septembre 2013).
- **Organisation de sessions de jardinage collectives et de pique-niques**, afin de favoriser les rencontres et échanges entre les adhérents et de créer une certaine cohésion et solidarité au sein de l'Association.

2.5. Soumission d'une demande de subvention pour 2014

- **Dépôt d'une demande de subvention auprès de la Ville de Paris (DEVE)**, dans le cadre de l'appel à projet Jardins Partagés 2014. Le dossier a été déposé en ligne le 12 novembre 2014 via le compte SIMPA de l'Association.
Budget demandé : 2015 euros.
Usage: Consolidation des buttes avec des bordures en bois, aménagement des chemins (broyat), paillage des buttes, mise en place d'un composteur et d'un récupérateur d'eau, et achats d'ouvrages de jardinage, tout cela dans le but de favoriser l'apprentissage de pratiques agro-écologiques au sein de l'Association.
Réponse prévue en février 2014, pour un versement de la subvention en avril 2014.

3. Principaux résultats et remarques

- La création du nouveau jardin partagé a suscité un fort intérêt de la part des habitants du quartier. L'Association a reçu de très **nombreuses demandes d'adhésion**, ce qui a confirmé la pertinence de notre initiative. Etant donné la surface cultivable limitée, l'Association a accepté un total de **21 familles adhérentes** (représentant 38 personnes). Une liste d'attente a été constituée et compte à ce jour 18 inscrits.
- **Les jardiniers en charge du Square des Cévennes ont réservé un accueil très positif et enthousiaste** à notre projet. Au cours de l'année, ils nous ont régulièrement apporté leur soutien, en veillant sur le jardin partagé, en aménageant les alentours de manière favorable (chemin d'accès, élagage des arbres), et en prodiguant leurs conseils en termes de jardinage.

- **Les adhérents se sont montrés très impliqués** lors de l'aménagement du jardin en juillet (création des buttes et des allées) et se sont vite approprié le jardin et leurs parcelles. Les quelques pique-niques et sessions de jardinage collectif organisés lors de la belle saison ont permis aux adhérents de commencer à se connaître. Les activités collectives seront renforcées en 2014 afin de créer plus de lien social au sein de l'Association.
- Conformément à notre proposition de projet, nous avons testé cette année **plusieurs types de parcelles : individuelles, en binôme, et collectives**. Cette organisation s'est avérée pertinente, car les adhérents avaient des souhaits et envies différents en fonction de leurs disponibilités et connaissance du jardinage. Les adhérents se sont bien appropriés la parcelle collective dédiée aux aromatiques. Pour 2014, nous allons réfléchir à des modes de gestion des autres parcelles collectives afin d'améliorer leur appropriation par les adhérents.
- Lors de l'aménagement initial du terrain, l'Association a souhaité promouvoir la **mise en place de cultures sur buttes**, qui évitent le compactage du sol en limitant les déplacements des jardiniers aux chemins entre les buttes, et qui favorisent donc le développement d'un sol vivant et fertile.
- **Les premières plantations ont rapidement pris place** après l'attribution des parcelles. Malgré une mise à disposition tardive du terrain, le jardin a rapidement pris forme, permettant aux adhérents de profiter de belles fleurs et premières récoltes potagères (salades, radis, épinard, blettes, courges, choux, etc.).
- Au cours de l'année, **l'Association a été sollicitée à plusieurs reprises par des personnes souhaitant en apprendre plus sur la mise en place d'un jardin partagé**. En août, nous avons ainsi rencontré un Irlandais, membre d'un jardin partagé au sein d'une école à Dublin, qui souhaitait découvrir la gestion d'un jardin partagé parisien. En octobre, nous avons été sollicités par des personnes ayant le projet de créer des jardins partagés à Ivry et à Saint-Quentin-en-Yvelines, avec qui nous nous sommes fait un plaisir de partager notre expérience.
- **Le jardin a malheureusement fait l'objet d'un acte de vandalisme à la mi-août**. Durant la nuit, des personnes se sont introduites dans le Square des Cévennes (pourtant fermé) et ont saccagé les premières plantations du jardin partagé (plantations arrachées ou étêtées). Nous en avons immédiatement informé la Mairie du Quinzième, les services de la DEVE, les jardiniers du Square, ainsi que les policiers en faction devant la résidence de M. Hollande (juste en face du jardin). Jusqu'à présent, aucune autre dégradation n'a heureusement été déplorée, mais il est connu que des individus s'introduisent régulièrement dans la Square à la nuit tombée.
- Mis à part l'inauguration officielle du jardin (29 juin 2013), l'Association n'a pas organisé cette année **d'événement à destination du grand public**. En effet, nous avons tout d'abord souhaité construire des bases solides pour la mise en place de l'association et du jardin, avant de consacrer du temps et de l'énergie à l'organisation d'événements publics (fête des jardins, etc.). Cette première phase ayant été réalisé, nous prévoyons d'organiser quelques événements destinés au grand public en 2014, selon les décisions prises avec l'ensemble des adhérents.
- Maintenant que la cabane à outils a été mise en place, les permanences au jardin seront formalisées et systématisées en 2014, selon un calendrier disponible à l'intérieur de la cabane.

Ce rapport d'activités a été validé lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2013.